



ÉTUDE SUR LA PREVALENCE DU VIH ET DE L'HEPATITE VIRALE B CHEZ LA FEMME ENCEINTE

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Activité n°12231

I. CONTEXTE

Le Maroc est engagé dans l'élimination de la transmission mère-enfant (eTME) du VIH, de la syphilis et de l'Hépatite B comme priorité nationale de santé publique. Cette démarche vise à garantir l'accès universel à des services de qualité en santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, afin de réduire la transmission de ces infections de la mère à l'enfant et d'assurer une prise en charge optimale des femmes enceintes infectées. Dans ce sens, le Plan Stratégique National Intégré de lutte contre le sida, les infections sexuellement transmissibles et les hépatites virales 2024-2030 vise la triple eTME d'ici 2030. Une feuille de route nationale pour l'eTME a été mise à jour en 2025 pour identifier les priorités d'action pour accélérer l'atteinte des objectifs escomptés avec l'implication de tous les secteurs.

La prévalence du VIH en population générale est estimée par le logiciel SPECTRUM à 0,09% en 2025, selon les données du rapport national sida 2026, et le taux de positivité du VIH chez les femmes enceintes en consultation prénatale est de 0,1% en 2025. Cependant la prévalence réelle du VIH chez les femmes enceintes demeure imprécise. Quant à l'hépatite B, l'étude nationale de séroprévalence des hépatites virales menée en 2019 par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) a objectivé une prévalence de 0,7% en population générale. Aucune donnée n'est actuellement disponible au MSPS concernant le taux de positivité ou la prévalence de l'hépatite B chez la femme enceinte. Le dispositif de dépistage et de prise en charge de l'hépatite B est en cours de mise en place en intégrant celui du VIH et de l'hépatite C.

Ainsi, et dans le cadre des préparatifs pour la validation de l'élimination de la transmission mère-enfant, le MSPS prévoit la réalisation d'une enquête nationale de prévalence auprès des femmes enceintes fréquentant les consultations prénatales des secteurs public et privé. Cette enquête permettra de disposer de données actualisées sur la prévalence du VIH et de l'hépatite B et d'orienter les interventions stratégiques.

A cet effet, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies à travers le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) lance le présent appel à candidature afin de l'appuyer dans la conduite de la première enquête nationale de prévalence du VIH/HVB auprès des femmes enceintes. Elle sera réalisée par le MSPS avec l'implication de l'OMS et du bureau de l'ONUSIDA et financée dans le cadre de la subvention Fonds mondial Maroc.

II. OBJECTIFS :

1. Objectif général :

Appuyer le Programme National de Lutte contre le Sida dans la conception, la mise en œuvre, l'analyse et la restitution de la première enquête nationale de prévalence du VIH et de l'hépatite B chez les femmes enceintes.

2. Objectifs spécifiques :

- Élaborer le protocole de l'enquête et les outils de collecte des données
- Accompagner la mise en œuvre de l'enquête dans les structures publiques et privées
- Analyser les données et élaborer le rapport de l'étude

III. TACHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Le/la consultant(e) va travailler en étroite collaboration avec le comité de pilotage constitué de la DELM (Directeur, DMT, PNLS, UGFM), DP (PSGA), DHS, DPRF, OMS et ONUSIDA pour réaliser les activités suivantes :

1. Effectuer une revue de littérature et élaborer la note méthodologique de la consultation ;
2. Développer le protocole de l'étude et les outils de collecte des données (questionnaires, formulaire de consentement pour la participation à l'étude et pour la réalisation du test de dépistage, guide de l'enquêteur...);
3. Élaborer le plan d'échantillonnage et identifier les sites de recrutement des participantes en concertation avec le comité de pilotage ;
4. Élaborer le plan d'analyse et le plan de mise en œuvre de l'étude ;
5. Assurer la formation des enquêteurs à mobiliser ;
6. Accompagner le PNLS dans le suivi de la collecte de données et assurer la qualité et la fiabilité de ces données ;
7. Nettoyer la base de données et effectuer l'analyse statistique des données (prévalence, associations, tests statistiques ...);
8. Rédiger un rapport préliminaire de l'étude ;
9. Présenter les résultats dans un atelier national ;
10. Elaborer la version finale du rapport incluant les recommandations pour la certification de l'eTME.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Livrable 1 : Note méthodologique validée.

Livrable 2 : Protocole de l'étude incluant les outils de collecte de données.

Livrable 3 : Rapport final détaillé, incluant les recommandations pour la certification de l'eTME.

Livrable 4 : Manuscrit pour la publication.

V. DURÉE ET ORGANISATION DE LA CONSULTATION

L'étude de prévalence est programmée entre Mai et Novembre 2026. La durée estimée de la consultation est de 30 jours :

Tâches	Durée
Revue documentaire et note méthodologique	2 jours
Elaboration du protocole	5 jours
Finalisation du questionnaire et du guide d'entretien	3 jours
Préparation et lancement sur le terrain	11 jours
Analyse des données	5 jours
Rapport validé	3 jours
Manuscrit	1 jour

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Qualifications et expériences :

- Spécialité en santé publique (épidémiologie)
- Diplôme en biostatistique ou équivalent
- Expertise confirmée dans la conduite d'études épidémiologiques sur le VIH, l'hépatite ou d'autres maladies transmissibles
- Maîtrise des méthodes d'enquête, de collecte et d'analyse des données quantitatives
- Connaissance du système de santé marocain et du programme national de lutte contre le sida, les IST et les hépatites virales
- Maîtrise des logiciels d'analyse statistiques
- Capacités de rédaction et de communication.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.

- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

VIII. PLAGIAT ET CONSIDERATIONS ETHIQUES

Toute violation de la règle de confidentialité des données collectées dans le cadre de ce projet entraînera systématiquement le rejet des livrables l'annulation immédiate de leur validation.

Aucun document ou livrable élaboré par le/la consultant(e), ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non-fait.

Les documents produits dans le cadre de cette consultation sont la propriété du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et ne peuvent être dupliqués à d'autres fins sans une autorisation préalable du département.

IX. PIÈCES À FOURNIR :

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 7 Mai 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Etude sur la prévalence du VIH et de l'hépatite virale B chez la femme enceinte.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Les références des différents projets similaires déjà menés.
- La Proposition financière comprenant tous les coûts de l'étude.